

Programme de l'Acteur Prévention SS&CT

OBJECTIF GENERAL

Devenir un acteur clé dans la mise en œuvre d'une démarche de prévention des risques professionnels.

TYPE D'ACTION DE FORMATION

Action de formation relevant de l'article L 6313-1 du code du travail : action d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

STAGIAIRES

Toute personne désignée par son employeur. Liste des stagiaires à fournir avec nom, prénom, lieu de naissance et adresse mail au plus tard 3 semaines avant la session.

PRE REQUIS

Aucun. Une forte implication et motivation dans le domaine de la Santé & Sécurité au travail est recommandée.

METHODE PEDAGOGIQUE ET MOYENS TECHNIQUES MIS EN OEUVRE

- Alternance entre des temps de formations théoriques, des exposés, des débats, des échanges entre apprenants.
- Exercices d'application. Étude de cas
- Retours d'expériences

VALIDATION

Un certificat de réalisation validant les acquis est remis aux participants.

SESSION, LIEU ET DATE DE FORMATION

Durée de la session : 6 jours soit -42 heures de face à face

Date et lieu : à définir

MOYENS LOGISTIQUES MIS EN ŒUVRE PAR L'ENTREPRISE

L'entreprise d'accueil s'engage à mettre à disposition de Preventea une salle conforme aux normes en vigueur notamment pour les personnes en situation de handicap et le risque sanitaire.

HANDICAP

Les salles sont conformes aux normes en vigueur, notamment pour les personnes en situations de handicap

Référent de la formation : Thierry BUONOMO
Formateur professionnel certifié

Mis à jour en 01/2024

Programme

J 1 – Identifier les enjeux de la prévention des risques professionnels pour son entreprise.

Matin	Après-midi
<p>1.1 Identifier les enjeux humains</p> <p>Santé au travail : bien-être physique, mental et social Particularités des AT, des accidents de trajet et des MP, la sinistralité du secteur, les coûts directs/indirects, incidences sur la cotisation AT/MP</p> <p>1.2 Identifier les enjeux économiques</p> <p>Approche globale de l'activité et lien santé/travail</p>	<p>1.3 Identifier les enjeux réglementaires et juridiques</p> <p>La compréhension du phénomène TMS (modèle plurifactoriel et probabiliste) Les exigences réglementaires S&ST : PGP, DU, protocoles de sécurité ..., recommandations.</p> <p>Le risque juridique (les mécanismes de responsabilité civile et pénale, la faute inexcusable, ...)</p>

J 2 – Comprendre les indicateurs en matière de prévention

Matin	Après-midi
<p>2.1 Connaître et utiliser les données et indicateurs de l'établissement</p> <p>Les indicateurs S&ST les documents de l'établissement (DU, rapports et registres, fiche entreprise, PV de CSE, ...)</p>	<p>2.2 Repérer le niveau d'organisation de la prévention</p> <p>Outil pour faire le point</p> <p>Les outils d'état des lieux et d'évaluation de la gestion de la S&ST.</p>

J 3 – Situer les principaux risques du secteur (risque de chute, TMS, amiante, chimique, RPS...)

Matin	Après-midi
<p>3.1 Décrire les principales atteintes à la santé du secteur (dommage)</p> <p>Notions de base : risque, danger, situation dangereuse, ...</p>	<p>3.2 Faire le lien entre le travail et les atteintes à la santé</p> <p>3.3 Comprendre le mécanisme d'apparition du dommage (MAD)</p> <p>Principales atteintes de l'appareil locomoteur, les limites du corps humain Multi causalité des TMS, 3 composantes du travail : physique, cognitive, psychosociale.</p> <p>Les facteurs organisationnels, techniques et humains</p>

J 4 – Identifier, observer et analyser une situation de travail

Matin	Après-midi
<p>4.1 Participer à l'analyse d'une situation de travail</p> <p>Approche systémique (globale) de la santé et lien travail/santé</p> <p>Aide au repérage des situations dangereuses (grille d'observation et d'analyse ...)</p> <p>4.2 Caractériser et hiérarchiser les risques</p>	<p>4.3 Identifier les déterminants de l'activité à l'origine des risques</p> <p>Méthodes d'analyse : fiches d'observation et d'analyse</p> <p>Faits, opinion, travail prescrit/travail réel, activité/tâche.</p> <p>4.4 Comprendre le recueil des faits à la suite d'un accident du travail</p> <p>Analyse d'un accident du travail et/ou d'une maladie professionnelle</p>

J 5 – Participer à la mise en place des actions de prévention

Matin	Après-midi
<p>5.1 Identifier des pistes d'amélioration à partir des déterminants de l'activité</p> <p>5.2 Participer à la hiérarchisation des actions de prévention proposées</p> <p>Les critères de choix d'une mesure de prévention,</p> <p>Les Principes Généraux de Prévention</p>	<p>5.3 Participer à la construction d'un plan d'action à intégrer au document unique (PAPRIACT)</p> <p>Plan d'action : aspects organisationnels, techniques et humains</p> <p>5.4 Participer à la mise en œuvre des mesures de prévention liées à des interventions d'entreprises extérieures</p>

J 6 – Participer au projet de prévention de son entreprise

Matin	Après-midi
<p>6.1 Identifier son rôle en tant qu'Acteur Prévention</p> <p>Connaître le rôle, les missions des interlocuteurs internes et externes : SPST, CSE, employeur, institutions de prévention et de contrôle ...</p> <p>Circulaire DGT n°13 du 09 novembre 2012</p> <p>6.2 Connaître les acteurs internes et externes en fonction de la problématique posée (OPPBTP, médecin du travail, Carsat, IPRP, hiérarchie...)</p> <p>6.3 Identifier les sources d'information internes et externes</p>	<p>6.4 Exploiter les données</p> <p>Site Prévention BTP, OPPBTP, INRS, Carsat</p> <p>Les ressources documentaires</p> <p>6.5 Bilan</p> <p>Retour sur les acquis de la formation</p> <p>Évaluation de la formation (tour de table, questionnaire d'évaluation)</p> <p>Remise des certificats</p>